

Bonjour,

**Un point sur ce courrier**

Le conseil municipal a choisi de s'adresser régulièrement aux Sorgeatois pour délivrer des informations plus complètes et contemporaines que le classique bulletin municipal annuel. Cette lettre est donc la vingt huitième. Je regrette que certain(e)s y portent des annotations grotesques en les affichant anonymement ou en les produisant en justice comme pièce à convictions avec une évidente malveillance. Cela n'infléchira en rien cette démarche saine et transparente que j'ai initiée et que je Poursuivrai.

**Fête de Sorgeat**

L'organisation de la fête locale ne peut être assurée par la municipalité qui ne dispose pas de telles prérogatives. Nous relançons donc un appel à volontaires pour s'impliquer dans la vie associative et prendre le relai du comité des fêtes.

Samedi 04 Août 2018, à 11 heures, la municipalité vous convie à la cérémonie religieuse et au vin d'honneur qui suivra. A l'issue, des grillades sont organisées par Monsieur Lesburguères. Quant au soir, il est question d'une paella. Inscrivez-vous d'ores et déjà en vous rendant à « l'art y est joie ». (Épicerie de Sorgeat)

**L' eau**

Il me semble opportun de vous rappeler que le dérèglement climatique est actuel et que ses effets commencent à se faire ressentir.

**Lettre de René Massat – président du SMDEA reçue le 17 juillet 2018:**

*« Le Comité scientifique a rendu un rapport sur le plan d'adaptation à un réchauffement climatique dont je voudrais vous livrer quelques réflexions.*

*A l'heure actuelle le déficit hydrologique du bassin Adour Garonne est de 250 millions de m3.*

*A l'horizon 2050, en tenant compte du réchauffement climatique évalué à 2 degrés et une augmentation de la population prévue par l'INSEE de 1 500 000 habitants, le déficit hydrologique est estimé à 1 milliard 200 millions de m3.*

*Aussi les décisions pour le stockage de l'eau sont à prendre maintenant pour que les générations futures ne se retrouvent pas tant pour l'eau potable que pour les autres usages dans une situation extrêmement difficile.*

*D'ici 2050 tous les modèles convergent pour prédire :*

- *Augmentation de la température de + 2 degrés,*
- *Augmentation des situations extrêmes (sécheresses, crues, inondations),*
- *Pas d'augmentation possible du cumul annuel des précipitations,*
- *Une baisse annuelle des débits naturels des cours d'eau entre - 20 % et - 40 %,*
- *Une diminution de la durée d'enneigement sur les massifs,*
- *Une augmentation de l'évapotranspiration des sols et de la végétation entre + 10 et + 30 %*
- *Baisse des recharges des nappes phréatiques entre - 20 et - 50 %.*

*Ces impacts se font déjà sentir aujourd'hui et vont accentuer la forte tension sur les ressources en période d'étiage. Le territoire d'Adour Garonne qui représente un quart du territoire national est le plus vulnérable du pays.*

*La première des priorités est de faire connaître aux gestionnaires et aux citoyens les risques encourus pour la gestion de l'eau du fait du réchauffement climatique.*

*Prendre conscience c'est décider et agir. Des choix politiques indispensables tant au niveau local qu'à l'échelle du Bassin et National :*

- *Un soutien des étiages à partir d'ouvrages de stockage existants ou à créer*
- *La transition agro-écologique, l'agriculture faisant évoluer les filières vers des pratiques des systèmes et des assolements plus économes.*

*Toutes ces mesures ont un coût et sont accompagnées par l'Agence de l'Eau et c'est le moment où le gouvernement ampute de 25 % le budget de l'Agence. Cela se traduit par une ponction de 70 millions d'euros par an pendant 6 ans.*

*Pourtant le Ministre de l'Ecologie de par sa formation devrait connaître mieux que quiconque les effets du réchauffement climatique.*

*C'est également le moment choisi pour certaines associations pour s'opposer à des opérations de stockage alors que 90 milliards de m<sup>3</sup> d'eau vont annuellement se perdre dans l'océan.*

*Pour terminer, je pense qu'un territoire qui représente ¼ du territoire national et 9 % de la population hexagonale est le territoire le plus rural de France.*

*A ce titre ce n'est plus un problème local mais un problème National.*

*C'est la raison pour laquelle j'ai proposé lors de la réunion de Comité de bassin en accord avec le Président Martin MALVY un contre budget à hauteur de 270 millions d'euros en lieu et place du budget à 210 millions d'euros imposé par l'Etat.*

*Cette proposition a été votée à l'unanimité par le Comité de Bassin Adour Garonne qui comprend 25 départements, les représentants des Industriels, des agriculteurs et diverses associations ; »*

*Bon été à tous, le maire Emmanuel Fauvet .*